

notes aux auteurs

PRÉSENTATION DES ARTICLES

Remarques préliminaires importantes

- Écrivez en Times New Roman, corps 12 pour le texte courant.
- Ne paginez pas votre texte, n'ajoutez pas de pied de page, ni d'en-tête.
- Pour introduire un nouveau paragraphe dans votre texte, allez à la ligne une seule fois. L'espacement vertical des paragraphes sera assuré par la rédaction.
- N'utilisez jamais la touche « tabulation » pour formater votre texte.
- Pour faire des tableaux, utilisez la fonction « tableau » de votre traitement de texte. Numérotez les tableaux de 1 à n (idem pour les graphiques et les encadrés).
- Ne mettez pas les noms entièrement en majuscules (ne pas utiliser la touche « verrouillage majuscules »).
- Ne créez pas de « zones de texte » dans Word, sauf pour les équations. Les logiciels de mise en page ne reprennent pas leur contenu. Surlignez les équations.
- Utilisez si possible les logiciels Word pour PC et Excel pour PC.
- Précisez sur la première page de l'article : le titre, les noms et fonctions des auteurs et leurs coordonnées.
- Accompagnez l'article d'un résumé de 250 mots environ (soit 1 600 signes).
- Utilisez une autre couleur pour distinguer les encadrés du reste du texte.

● CALIBRAGE

Les articles scientifiques de *Retraite et société* doivent faire entre 40 000 et 60 000 signes.

● TITRE

Le titre et les intertitres **doivent être courts** (maximum 90 signes).

Titres des paragraphes ou « intertitres » : ils doivent tous être alignés à gauche, sans alinéa, en numérotation décimale. Ils se présentent ainsi :

1. Titre de niveau 1
 - 1.1. Titre de niveau 2
 - 1.1.1. Titre de niveau 3
- ...
2. Titre de niveau 1
 - 2.1. Titre de niveau 2
 - 2.1.1. Titre de niveau 3

Il faut essayer de s'en tenir à trois niveaux de titre au maximum.

● GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Les numérotés de 1 à *n*, leur donner un titre clair et court. Les sources doivent toujours être citées sous le tableau ou le graphique. Pour les graphiques, fournir en plus et à part les données chiffrées Excel.

Graphiques, tableaux, encadrés et annexes doivent être appelés dans le texte obligatoirement. On ne les nommera pas « figures », mais tableau *n* ou graphique *n*. Ils ne seront pas précédés des mots « voir » ou « cf. ». S'ils sont entre parenthèses, on ne mettra pas de majuscule :

Faux : (voir Tableau 2)

Bon : (tableau 1)

Chiffres : deux chiffres après la virgule, sauf pour certaines études qui demandent plus de précision. On utilise la virgule et non le point (pour les articles en français) :

Faux : 12.421

Bon : 12,42

● IMAGES

Les figures ne doivent pas être réalisées au sein du texte avec les outils de dessin de Word, mais dans un document séparé avec un logiciel adapté. Pour les illustrations éventuelles (images, photos...), fournir des fichiers haute résolution 300 dpi, format jpeg..., fournir également les droits (source de la photo). Les visuels en dehors des tableaux et graphiques sont tolérés, mais ne doivent pas dépasser le nombre de deux.

● TYPOGRAPHIE

Le texte ne doit utiliser qu'une seule police de caractère, hormis les polices requises pour les symboles logiques ou mathématiques.

Les guillemets sont les « guillemets typographiques » (**pour les articles en français**).

Ils doivent être utilisés avec parcimonie.

Le soulignement ne doit pas être utilisé.

Les majuscules doivent être accentuées : À, É, Â...

● ÉNUMÉRATIONS

Utiliser uniquement les tirets. Ne pas utiliser de puces ou de flèches.

● NOTES DE BAS DE PAGE

Elles sont courtes, numérotés de 1 à *n* et ne comportent ni tableaux, ni graphiques.

Bibliographie

Concernant la bibliographie, le classement est alphabétique ; les références seront appelées dans le texte par le nom du premier auteur + date : (Nom, date). La séparation de zone sera la virgule (plutôt que le point).

● LIVRES

Auteur, date, Titre, Lieu, Éditeur, date, pagination si possible (coll. XXX).

Anzieu D., 1985, *Le Moi-peau*, Paris, Dunod, xxx p.

Si les auteurs sont plus de trois, on utilisera *et al.*

Ouvrage collectif avec un directeur de publication :

Kaufmann P. (sous la dir. de -), 1993, *L'Apport freudien : éléments pour une encyclopédie de la psychanalyse*, Paris, Bordas, xxx p.

● PARTIE D'UN LIVRE

Contribution à un ouvrage collectif :

Auteur, date, « Titre : sous-titre », in Auteur de l'ouvrage, Titre de l'ouvrage collectif, Lieu d'édition, Éditeur, p. première et dernière de la contribution (collection).

Brossier J., 1989, « Risque et incertitude dans la gestion de l'exploitation agricole : quelques principes méthodologiques », in Eldin M. (dir.), Milleville P. (dir.), *Le risque en agriculture*, Paris, Orstom, p. 25-46 (coll. À Travers champs).

Chapitre d'un livre :

Fédida P., 1978, « Le vide de la métaphore et le temps de l'intervalle », in *L'Absence*, Paris, Gallimard, p. 197-238.

● ARTICLE DANS UN PÉRIODIQUE

Auteur, date, « Titre : sous-titre » de l'article, Titre du périodique, tomes, numérotation, pagination de l'article.

Green A., 1985, « Réflexions libres sur la représentation de l'affect », *Revue française de psychanalyse*, 49, n° 3, p. 773-778.

● CONGRÈS

Intitulé du congrès (n° de la session ; année de la session ; Lieu du congrès), Ville d'édition, Éditeur, année d'édition, nombre de pages.

● THÈSES

Auteur, date de soutenance, Titre de la thèse, Discipline, Lieu de soutenance, université de soutenance, nombre de pages.

● EN LIGNE

Si un article est en ligne, il faut préciser [en ligne] après le titre, puis donner l'adresse du site < adresse du site >, date de consultation du site.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Carine Cordier
carine.cordier@cnav.fr